

Retour sur la Commission Transports du 12 mars et point sur l'état des transports collectifs au CEA Saclay

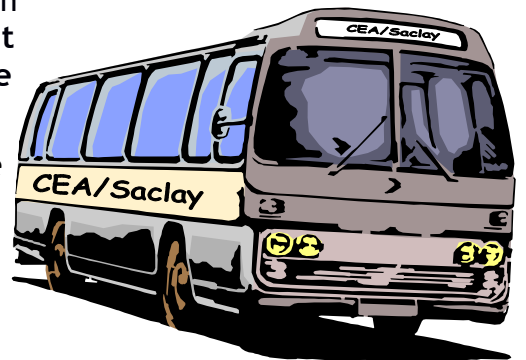
Le présent :

- o Une offre de navettes CEA réduite à 36 cars maximum (la nouvelle gare près de Digiteo ne peut pas en accueillir plus) ; il en résulte des trajets plus longs qui rendent les navettes moins attractives.
- o Disparition prochaine de la sortie porte nord : la nouvelle gare près de Digiteo imposant à tous les cars CEA allant vers le nord de passer par le Christ de Saclay, un temps d'attente encore plus long à la sortie est à attendre (de 10 minutes aujourd'hui on passe à 17 minutes, d'après un essai réalisé en décembre dernier par la Direction à... 15h30, on peut aisément tabler sur 25 minutes à 17 h).
- o Un plateau de Saclay congestionné (2000 travailleurs supplémentaires par an ?).
- o Une offre publique saturée et peu fiable (Gare de Massy saturée, bus 91-06 et 91-10 sujets à des retards ou des annulations fréquentes de courses).

L'avenir proche :

En 2019, un nouvel appel d'offres sera lancé et un nouveau plan transport sera proposé. Dans le but d'« améliorer » le plan transport actuel, une enquête est actuellement en cours, menée par la société ODC.

- + Malgré les demandes répétées de plusieurs OS, le cahier des charges de cette enquête n'a jamais été diffusé aux membres de la Commission Transports, mais on sait néanmoins qu'afin de « repartir d'une page blanche » le plan actuel ne sera pas pris en compte par ODC.
- + ODC se fonde pour son étude sur le « bassin de population » des salariés dans leur ensemble, essentiellement les CDI, omettant complètement le fait que les étudiants thésards ou stagiaires, les post-doctorants et les CDD en général, ainsi que la sous-traitance (même pas prise en compte) est particulièrement dépendante des navettes, ne disposant souvent pas d'autres moyens pour venir au CEA Saclay.
- + Le but affiché est donc de toucher 80 % des salariés et de « remplir les cars ».
- + Les conclusions préliminaires de l'enquête menée par ODC réaffirment que l'offre des transports publics est insuffisante, saturée et peu fiable et que le réseau routier est également surchargé.



+ Pour atteindre l'objectif affiché, deux scénarios sont proposés, lesquels seront soumis à l'appréciation des salariés via une enquête en ligne :

1. **Remplacer les navettes actuelles par des navettes directes entre le CEA Saclay et des points de regroupement massif des salariés, désignés sous le sensuel vocable de « Hub »** (ce qui se traduit, d'après le dico Collins, par « moyeu », « centre » ou « foyer »), stratégiquement choisis en fonction du réseau de transports publics existant. **Charge donc aux salariés de se rendre, qui en vélo, en bus, en métro (voire même en voiture !) au foyer le plus proche de leur domicile. 12 foyers ont été proposés, à titre indicatif, certains relevant de la pure fantaisie, tels que le carrefour de la station de métro Châtillon-Montrouge ou la Gare de Massy, déjà si saturés qu'on imagine difficilement ne serait-ce qu'un seul car CEA y chargeant des salariés. ODC a d'ailleurs reconnu qu'ils ne s'étaient point encore penchés sur la faisabilité de leurs « Hubs ».** Le principe de réalité, si cher à notre Direction, semble avoir décidément quitté le débat.
2. **Reprendre le principe des navettes actuelles, mais en en modifiant leur parcours de manière à les remplir le plus possible.**
Pour ce faire, seules 94 communes seront touchées (au lieu de 180 environ actuellement) et une navette devra parcourir plusieurs communes, en limitant le plus possible ses arrêts, de manière à charger le plus de personnes. Par exemple, la ligne qui dessert actuellement l'axe Porte de Vanves - Clamart, devra serpenter en plus dans les pittoresques avenues de Fontenay-aux-Roses, Chatenay-Malabry et Sceaux, rallongeant considérablement son temps de parcours.
 À l'inverse, les communes les plus proches, telles que Gif, Orsay etc... auront de nombreuses navettes directes, afin de charger le plus de salariés possible, qui y sont légions.

En bref, dans les deux scénarios proposés :

à **Les communes les mieux desservies seront celles qui sont les plus proches du CEA Saclay, pour qui la navette est en fait relativement peu intéressante.** Les communes plus lointaines voyant leur temps de parcours multiplié, les cars risquent fort de se vider au lieu de se remplir, comme on l'a vu suite à la diminution drastique de 54 à 36 cars, où certains parcours ont été fusionnés, rendant le car moins attractif et conduisant à une baisse de fréquentation au lieu de l'augmentation attendue.

à **Certaines personnes n'ont aujourd'hui aucun autre moyen de se rendre sur leur lieu de travail que les navettes CEA.** Les stagiaires, thésards et postdocs, ... très présents dans les navettes mais minoritaires dans l'ensemble des salariés, ne seront pas pris en compte ou alors de manière très marginale. La population la plus dépendante des navettes est donc oubliée ! Le recrutement des étudiants en stage ou en thèse s'annonce encore plus ardu.

